



MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

www.menestreau-en-villette.fr

accueil-cmev45@orange.fr

 [Ménéstreaux-en-Villette-Mairie](#)

[menestreauenvillette](#)



 PanneauPocket

BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novembre

Horaires 2026

Périodes d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant
les vacances scolaires



DÉCHETTERIE (période d'été)

NOUVEAUX HORAIRES

Périodes d'ouverture :

Lundi de 07h00 à 14h00

Mercredi de 07h00 à 10h00

Samedi de 07h00 à 10h00

Rue des Falourdes, zone d'activités

<http://smictomdesologne.com>



Mairie

**Fermeture
estivale les
samedis
entre le 11
juillet et le
15 août**

Ménéstreaux

Infos

Juillet 2026

Feuillet
municipal
n° 198

Travaux de remplacement des antennes de téléphonie mobile sur le château d'eau et sur le pylône contigu au centre de secours.

Ce remplacement vise à améliorer la qualité de couverture de la commune et augmenter le débit de communication.



Pour **SFR, BOUYGUES, FREE**, les travaux sont programmés du 20 au 24 juillet (pylône près du Centre de Secours).

Pour **ORANGE**, les travaux sont programmés du 27 au 31 juillet (château d'eau).

***Selon votre opérateur,
il n'y aura pas de
couverture 4G et téléphonie
sur la commune, durant ces
périodes de travaux.***

**Pour rester connectés,
vos appareils mobiles
devront être connectés
en WIFI à votre box
internet.**



**La commune, n'est pas maitre
d'œuvre pour ces travaux.
Merci de votre compréhension.
Plus d'infos ? Merci de contactez votre opérateur.**



AGENDA ESTIVAL



14 juillet : Célébration de la Fête Nationale suivie d'un pique-nique républicain (à apporter) place du 11 Novembre

➡ RDV 11H30 devant la Mairie

19 juillet : Place aux Artistes ! de 10h-18h
Sculpteurs et peintres animent la place du 11 Novembre



Exposition en plein-air

Jardin de Sculptures

Vente de livres à la bibliothèque

02 août : Concert à l'Eglise - Ensemble CALANDO 16h



*L'ensemble **CALANDO** s'est constitué en 2016 autour d'une idée commune : « jouer et faire partager la musique symphonique et concertante. »*

30 août : 29ème Guernazelle - Rando VTT VAE GRAVEL & CYCLO

RDV Maison des Associations (en face l'entrée du stade) de Ménestreau en Villette

3 Circuits (22-25-33 km) en boucle autour de Ménestreau

Départs libres de 8h00 à 10h00 - plus d'info : <http://menestreau.vtt.free.fr>



5 & 6 septembre : Fête du Village

Samedi 5 : Défilé aux lampions, feu d'artifice à la base de loisirs et ***soirée années 80***, place du 11 Novembre.



Dimanche 6 : Forum des associations, vide grenier, restauration sur place, gastronomie, animations pour enfants et déambulations musicales, etc... plus d'infos dans le prochain bulletin.



27 septembre : Marche solidaire «dans les pas d'IRIS »

ensemble contre les cancers pédiatriques (départ 10h, devant la Mairie).



DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

Compte-rendu sommaire du conseil municipal
du jeudi 21 mai 2026

Désignation d'un « correspondant défense »

Le conseil municipal désigne Monsieur Jean-Marc CADET, Adjoint au Maire, en qualité de « Correspondant Défense ».

Désignation d'un référent « OLD » (Obligations Légales de Débroussaillage)

Madame la Maire précise que par arrêté ministériel du 24 février 2024, complété le 20 mai 2025, le massif forestier de Sologne a été classé comme massif à risque incendie. Ce classement induit notamment la mise en œuvre d'Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur l'ensemble du massif de Sologne. Ce débroussaillage autour des constructions a pour objectif de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et d'en faciliter la lutte.

Le conseil municipal désigne Monsieur Fabrice WEBER, Adjoint au Maire, en qualité de « Référent OLD ».

Désignation de délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le CNAS (Comité National d'Action Sociale) est un organisme dédié à l'action sociale des agents de la fonction publique territoriale. Il s'agit d'une association régie par la loi de 1901, créée pour améliorer les conditions matérielles et morales des agents territoriaux et des salariés d'établissements publics locaux qui bénéficient ainsi d'un large éventail de prestations contribuant à améliorer leur quotidien.

Madame la Maire précise qu'il est nécessaire de désigner un délégué « élu » et un délégué « agent » qui représenteront la commune au sein de cette association.

Les membres de l'assemblée désignent Madame Véronique VANDENEECKHOUTTE, Adjointe au Maire, en qualité de délégué « élu » et Madame Sylvie HOLYSZ, Secrétaire générale, en qualité de délégué « agent ».

Désignation d'un référent CILS (Centre des Initiatives Locales de Sologne)

Le conseil municipal désigne Monsieur Emmanuel PLASSON, conseiller municipal, en qualité de référent CILS.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Été 2026

Le conseil municipal retient la proposition établie par « Cigales et Grillons », 18 boulevard Aristide Briand à Orléans (45000), concernant l'organisation sur la commune d'un centre de loisirs sans hébergement **du lundi 6 juillet 2026 au vendredi 31 juillet 2026**.

Prix par journée enfant facturé par « Cigales et Grillons » :	10 à 19 enfants : 29,90 €
	20 à 29 enfants : 24,50 €
	+ de 30 enfants : 22,50 €

A ce prix s'ajoutent les frais de restauration, d'entretien des bâtiments entièrement pris en charge par la commune.

Participation des parents par jour et par enfant :

↳ habitant la commune : 15,15 € et à compter du deuxième enfant de la même famille : 13,15 € ;

↳ hors commune à : 29,90 €.

Gîte communal – Tarifs 2027

Le conseil municipal fixe à compter du 1^{er} janvier 2027 les tarifs du gîte communal, sis sur la commune 5 place du 11 novembre, de la manière suivante :

Semaines			
Vacances ÉTÉ 3 juillet au 4 sept. 2027	Hors vacances scolaires	Petites vacances scolaires (Février, Pâques et Toussaint)	Fêtes de fin d'année 18/12/27 au 01/01/28
770 €	550 €	650 €	800 €

Courts séjours				
Week-end 2 nuits	Week-end 3 nuits et ponts de 3 jours	Week-end 4 nuits et ponts de 4 jours	Mid-Week (lundi soir au vendredi matin)	Courts séjours de 2 nuits en semaine
410 €	450 €	500 €	500 €	Non acceptés

Nota : Les séjours s'entendent avec une arrivée à 16 h 00 et un départ à 10 h 00

⇒ location :

☞ kit maison (3 torchons) : **5,00 €**

☞ kit linge de toilette (1 serviette, 1 drap de bain, 1 tapis de bain) : **10,00 €**

⇒ forfait ménage : **105,00 €**

⇒ caution : **800,00 €**

Mairie – Remplacement du système de chauffage

Madame la Maire précise que la pompe à chaleur (PAC) de la mairie, âgée de 23 ans, est inutilisable et irréparable. Il est absolument nécessaire de procéder à une nouvelle installation avant l'hiver. Devant l'urgence de la situation celle-ci demande aux membres de l'assemblée à l'autoriser d'entreprendre toutes démarches nécessaires pour entreprendre les travaux de remplacement (consultation d'entreprise, acceptation de devis en concertation avec les membres de la commission des travaux et des Adjoints au Maire).

Le conseil municipal l'autorise à entreprendre toutes les démarches nécessaires au remplacement du système de chauffage de la mairie, accepter et signer toutes pièces utiles (devis, ordre de service, etc ...).

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame la Maire informe les membres du conseil municipal que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune sous la présidence du maire ou d'un adjoint délégué.

Elle précise que dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Le conseil municipal décide pour que cette nomination puisse avoir lieu de dresser une liste de 24 noms contribuables permettant la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune, à savoir :

1	PICHARD Marie-France	13	DOMAGEOT Lydie
2	TRÉMAULT Denis	14	BARBOUX Hervé
3	BRENGEL Jocelyn	15	PELLERIN Sabrina
4	MARCHAND Béatrice	16	ESNAULT Patrice
5	IMBAULT Annie	17	BOURGOIN Gérard
6	GEANT Hubert	18	BELLO Jérôme
7	RIBEIRO Albino	19	COURCELLE Cédric
8	DESCAVES Gérard	20	DAUDIN Bertrand
9	VATZ Marie-Annick	21	PINGUET Claude
10	VOVELLE Françoise	22	TOFFIN Christian
11	DENUX Olivier	23	DAUNAS Gislaine
12	FERRE Mathieu	24	WATRIPON Liliane

Forage – Canalisation de transfert - Fonds de concours intercommunal 2026

Le conseil municipal décide de demander un fonds de concours au titre de l'année 2026 à la Communauté de Communes des Portes de Sologne (C.C.P.S.) en vue de participer au financement des travaux de réalisation d'une canalisation de transfert qui reliera le nouveau forage à l'actuel château d'eau conformément au plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT (montant H.T.)			
DÉPENSES		RECETTES	
Travaux	320 000.00 €	Fonds de concours 2026	30 000.00 €
		Autofinancement	290 000.00€
TOTAL	320 000.00 €	TOTAL	320 000.00 €

Remerciements

Madame la Maire adresse ses remerciements aux organisateurs, bénévoles et participants de la comédie musicale « Notre Dame de Paris » présentée par l'Association Ménestrellia.

City Park

Madame la Maire informe les membres de l'assemblée que le dossier de demande de subvention déposé pour permettre la réalisation d'un City Park n'a pas été retenu.



Ménestreau en Villette est déjà sur **Panneau Pocket** !
Retrouvez toutes les actualités de notre village !

Panneau Pocket :
application gratuite
pour IOS & ANDROID.



Retour en images sur les 140 ans du Centre de Secours le 20 juin 2026



ETAT CIVIL

NAISSANCES

PEUGNEY Joris	20/03/2026	GENOU Madeleine	08/05/2026
LEPÊTRE Celian	02/06/2026		

MARIAGES

QUASSYM Lilia PINEL Antoine	06/06/2026		
--	------------	--	--

DECES

VELLARD Gilles	17/02/2026	KNYSZ Théophile	17/04/2026
MEUNIER Yoland	14/05/2026	BRUNEL Monique	25/05/2026
PICHARD Michel	13/06/2026		